



Neuchâtel, le 3 octobre 2012

Gisèle Ory quittera le Gouvernement neuchâtelois à fin mai 2013

Le PSN apprend avec regret la décision de Gisèle Ory de ne pas se présenter aux élections au Conseil d'Etat en 2013 et de mettre ainsi un terme à sa présence au sein du Conseil d'Etat neuchâtelois.

Politologue de formation, secrétaire générale du WWF Neuchâtel, elle lance en 1996 le projet de créer un Parc naturel régional dans la vallée du Doubs et définit ce concept qui n'existe pas encore en Suisse. Appelée par Ruth Dreifuss, elle devient porte-parole du Département fédéral de l'Intérieur. Puis, après son départ, elle reprend la direction de Pro Infirmis Neuchâtel.

Entrée au Parti socialiste neuchâtelois en 1996, Gisèle Ory est élue la même année au Conseil communal de Chézard-St-Martin. Sous son impulsion, c'est la première petite commune à être labellisée « cité de l'énergie ». Elue au Grand Conseil en 2001, elle en devient la présidente en 2006-2007. Après un passage à la présidence du parti cantonal, elle entre au Conseil des Etats en 2003. Elle forme alors, avec Jean Studer, la première représentation cantonale entièrement socialiste de l'histoire du Conseil des Etats.

Conseillère d'Etat dès 2009, elle reprend le département de la santé et des affaires sociales et mène, avec l'énergie qu'on lui connaît, toute une série de projets difficiles. Elle parvient à débloquer la situation et à ficeler la Loi sur l'accueil des enfants, qui est plébiscitée par le peuple en 2010, et consacre l'accroissement considérable du nombre de places pré et parascolaires et la participation financière des entreprises. On peut encore citer le plan stratégique des institutions sociales, la planification médicosociale pour les personnes âgées, les plans stratégiques d'HNE et du CNP, le développement des soins à domicile, une bonne maîtrise des coûts de la santé, un travail de fond sur l'aide sociale, le lancement des projets d'entreprise sociale et de prestations complémentaires pour les familles, l'amélioration des subsides de l'assurance maladie et la lutte contre les effets de seuil ou la Loi sur les aides à la formation.

Le PSN relève un parcours hors normes, une énergie, une capacité de travail extraordinaires, une volonté de toujours trouver des consensus et d'avancer par la persuasion plutôt que par l'autorité. Il lui souhaite une belle fin de mandat et un avenir plus passionnant encore !

Contact

Baptiste Hurni, président PSN	079 785 88 82
Silvia Locatelli, vice-présidente PSN	078 749 35 50
Gianfranco de Gregorio	079 418 81 40